

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Point sur la situation au CHSLD MARGUERITE-ROCHELEAU au 3 octobre 2020

Développements récents

Nous dénombrons maintenant des cas positifs chez nos employés et nos résidents.

Tous les résidents du micromilieu concerné sont en isolement préventif individuel pour 14 jours et ce micromilieu est désormais classé zone tiède.

Tous les résidents et employés ayant été potentiellement en contact ont été ou seront dépistés aujourd'hui et demain, donc les données présentées ici pourraient évoluer. Les résultats des tests nous reviennent généralement de 2 à 5 jours après le dépistage, donc il faut faire preuve de patience. Sachez que nous contactons rapidement les résidents et les répondants lors d'un résultat de test positif.

Nous effectuons une surveillance quotidienne des résidents et nous contactons rapidement les résidents et les répondants lors d'un résultat positif. Nous continuons de maintenir rigoureusement et d'ajuster les mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter la transmission éventuelle entre les résidents infectés et les autres.

Le résident malade a déjà été placé dans une section dédiée d'une unité, qu'on appelle une « zone chaude », pour éviter qu'il ne transmette le virus aux autres résidents et employés. Le répondant a déjà été mis au courant de la situation.

Dans notre souci de bien informer les familles de l'évolution de la situation dans notre établissement, voici l'état de situation de ce jour :

- 1 cas positif chez les résidents (stable)
- Aucun décès
- 1 cas positif chez nos employés (+1)

MESURES EN PLACE

- Les mesures du palier d'alerte 4 (rouge) sont déjà mises en place depuis le 1^{er} octobre.
- Nous sommes déjà en contact étroit avec le CISSS et une rencontre a eu lieu pour établir les meilleures pratiques à mettre en place.
- Les équipements de protection individuelle sont disponibles en quantité suffisante.
- Des formations sur la prévention et contrôle des infections ont été offertes au personnel pendant l'été.
- Supervision quotidienne des employés et des résidents présentant des symptômes. Ils sont placés en isolement selon des directives reconnues.
- Selon les directives ministérielles, nous avons stabilisé notre personnel sur les différentes unités

Est-ce que mon proche est touché?

Nous contactons les familles touchées le jour même où nous recevons les résultats des résidents testés positifs à la maladie.

Que faites-vous pour que le CHSLD soit aussi sécuritaire que possible?

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique et même davantage. Également, nous nous ajustons continuellement aux mesures spécifiques à nos établissements.

Zones chaudes, tièdes et froides

Les résidents malades sont placés dans une section dédiée d'une unité, qu'on appelle « zone chaude », pour éviter qu'ils ne transmettent le virus aux autres résidents. Les résidents soupçonnés d'être porteurs sont placés en isolement dans une zone dédiée appelée « zone tiède » jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats des tests. Selon le nombre de cas dans l'établissement, il se peut qu'il y ait des zones chaudes et froides à chaque étage. Les zones sont clairement séparées et le personnel affecté à la zone chaude ne peut travailler que dans cette zone.

Livraison pour les résidents

Les livraisons de nourriture ou de biens sont permises sous certaines conditions. Tout contenant et emballage doivent être désinfectés soigneusement à l'arrivée ou mis en confinement pendant 72 heures.

Nous vous demandons, avant de venir, d'appeler la réceptionniste (en CHSLD) ou la coordonnatrice (en RI) entre 8h30 à 12h et de 13h et 16h du lundi au vendredi, pour vous assurer **d'avoir un rendez-vous** pour éviter les rassemblements. Une personne à la fois pourra entrer et venir faire le dépôt des objets apportés selon les modalités de l'établissement.

Rencontre virtuelle avec les résidents

Pour les personnes qui ne sont pas proches aidantes, vous pouvez communiquer avec votre proche de la même façon que lors de la première vague, soit en communiquant avec loisirs.sthubert@groupeasantearbec.com pour fixer un rendez-vous, selon la condition de santé du résident. Prendre note que chaque appel sera d'une durée maximale de 15 minutes.

Qualité des soins et des repas

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Il se peut cependant que nos façons de faire habituelles soient adaptées afin de nous conformer à la directive de distanciation physique. Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances.

Merci pour votre soutien

Continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel, sur notre site Web et notre page Facebook. Et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici. Nous sommes conscients que cette situation vous fait vivre beaucoup d'inquiétudes et de stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents. Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles.